



## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 juillet 2019

Un petit temps est consacré à la signature de la feuille de présence, certains adhérents étant porteurs de pouvoirs.

L'assemblée générale est ouverte à 20 heures 20 minutes.

38 adhérents présents ou représentés sont recensés (24 présents – 14 pouvoirs)

Paul TANINI, Président, ouvre la séance.

### **1 – RAPPORT MORAL**

Paul a préparé un rapport préliminaire distribué à l'ensemble des membres présents.

Il en fait la lecture étape par étape. (annexe)

En préambule il rappelle les fondations, les missions et la composition du foyer rural.

Une perspective de l'évolution des adhérents est ensuite présentée avec la répartition par activité, par âge et par sexe puis par commune d'habitation. La progression en nombre est très sensible : +20 pour l'année écoulée.

Les 14 activités régulières sont présentées et commentées.

Pour la randonnée, il est indiqué qu'un accident a eu lieu lors d'une randonnée et que l'adhérente a des difficultés pour obtenir le remboursement de l'assurance au regard des dépenses engagées.

Pour les sorties culturelles, l'aspect négatif de l'organisation et de la dépense en énergie est contrebalancé par la satisfaction des participants en général.

Les événements organisés par le foyer rural sont ensuite rappelés :

- soirées cabaret
- chocolats de Noël
- galette des rois
- bal country
- chasse aux œufs
- mystery pédestre
- concert des chorales

Chacun de ces événements a connu un vif succès.

Concernant la chasse aux œufs, il est à déplorer que malgré un travail en amont relativement important, la présence des enfants et des parents sur le site se soit restreinte à 1h environ. Il conviendrait d'améliorer mais comment ?

Les événements organisés par d'autres associations auxquels le foyer rural participe :

- pardon de Garlan
- journée américaine au Cloître St Thégonnec
- cérémonies du centenaire de l'armistice de 1918
- fête de la musique à Morlaix

Les projets réalisés :

La balade verte est le projet phare qui s'est concrétisé et qui a mobilisé le groupe de travail. 6 circuits sont proposés à la randonnée et sont détaillés dans un livret de 32 pages disponible sur internet.

Après avoir entendu toutes ces informations fort intéressantes, Paul TANINI propose le vote du rapport moral. Il est approuvé à l'unanimité (38 POUR).

## **2 – RAPPORT FINANCIER**

Paul donne la parole à Pierre GUIVARCH pour présenter le rapport financier de l'exercice 2018-2019. Le bilan de la saison est positif à 988,02 €. Ce bon résultat est en partie dû au fait qu'une anticipation de l'augmentation du coût de la gymnastique avait été faite et que l'application au niveau de la facturation a été partiellement décalée. Les investissements ont aussi été reportés par précaution.

Le détail du résultat d'exploitation est présenté dans le rapport en annexe

Après la présentation des comptes, Paul propose de passer au vote du rapport financier  
Celui-ci est approuvé à l'unanimité (38 POUR)

## **3 – ORIENTATION BUDGETAIRE 2019-2020**

Paul présente l'orientation budgétaire 2019-2020

*adhésions au foyer rural : il est proposé de reconduire les tarifs mis en place en 2018 :*

- adultes : 16 €
- jeunes de – 16 ans au 1er septembre : 9 €
- ceux qui adhèrent déjà dans un autre foyer adhérent du FNSMR : 8 €
- intervenants : 0 €

*les tarifs pour l'inscription aux activités est le suivant :*

- aide scolaire primaire : 10 €
- aide scolaire secondaire : 10 €
- chorale adultes : 5 €
- chorale enfants : 5 €
- danse country : 25 €
- gymnastique enfants : 60 €
- gymnastique adultes : 80 €
- loisirs créatifs : 16 €
- patchwork : gratuit
- pétanque loisirs : gratuit
- randonnée pédestre : gratuit
- scrabble : 8 €
- sorties culturelles : selon la sortie
- théâtre : gratuit

Sophie s'étonne que les tarifs soient proposés alors qu'ils n'ont pas été votés.

Paul lui répond qu'il s'agit d'un budget prévisionnel et que le bureau en a débattu le 5 juin 2019.

Françoise NORMAND est surprise de voir la cotisation de l'activité randonnée ramenée de 3 € à 0 €. La réponse est celle qui émane du bureau pour qu'une cohérence existe par rapport à la pétanque et au théâtre. La somme de 3 € servait à l'origine à payer le pot de fin d'année.

Françoise NORMAND indique que 3 € ce n'est pas cher par rapport à la qualité du service rendu, particulièrement par la visualisation du terrain par Pierrot avant chaque randonnée et que, dans la situation actuelle de besoins de fonds pour faire face à l'augmentation de la gym, cela est surprenant.

Paul répond qu'étant donné que la galette est maintenant commune, il fallait faire un choix : soit passer toutes les activités à 3 €, soit à 0 €. C'est le choix du bureau pour l'année 2019-2020.

Sophie rappelle que la carte du foyer rural de 16 € se décompose de la façon suivante : 9 € pour l'affiliation FNSMR et 7 € pour le fonctionnement (assurance, frais bancaires, frais divers).

Raymonde indique qu'au patchwork il existe une cagnotte interne alimentée par les participantes pour l'ensemble des frais inhérent à l'activité.

Nicole s'étonne que le foyer soit impacté d'un déficit pour le Mystery pédestre alors qu'il concerne aussi des non-adhérents.

Paul lui répond que le problème est le même pour la chasse aux œufs.

Valérie, au titre de la danse country, constate que sa demande n'a pas été prise en compte. Il s'agissait d'une demande d'aide de 80 € pour faire face à la location d'une remorque frigorifique pour stocker le gâteau pour le 10<sup>ème</sup> anniversaire.

Patrick a répondu qu'étant donné qu'elle avait demandé une autonomie financière au niveau de l'activité avec conservation des bénéfices du bal country par le club, il ne pouvait pas lui être versée d'aide.

Pour demander un remboursement, il faut qu'il y ait en face des rentrées d'argent pour le foyer..

Les principes d'orientation budgétaire 2019-2020 sont adoptés à l'unanimité (38 POUR).

Pierre présente ensuite la situation de la trésorerie à ce jour : **9 344,11 €**

Patrick présente ensuite l'inventaire qu'il conviendra de peaufiner à la rentrée.

#### **4 – RENOUELEMENT DES MEMBRES SORTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les membres suivants sont sortants et ont accepté de se représenter. Un vote à mains levées donne les résultats suivants :

- Patrick JONOT : 38
- Raymonde LANDURE : 38
- Nicole MILBEO : 38
- Hélène SPARFEL : 38
- Paul TANINI : 38

Fabienne BECLIN, nouvelle adhérente, est candidate et est élue avec 38 voix.

Le Conseil d'Administration du foyer rural est désormais composé de 17 membres :

- Fabienne BECLIN
- Monique GNAGNERI
- Yolande GUEGUEN
- Pierre GUIVARCH
- Patrick JONOT
- Raymonde LANDURE
- Sophie LASCAULT
- Bernard LAUTROU
- Guy LE GOFF
- Dany LE GUEN

- Marie Thérèse LIRZIN
- Marie Pierre MEL
- Nicole MILBEO
- Valérie PREHERIN
- Germaine SAOUT
- Hélène SPARFEL
- Paul TANINI

L'assemblée générale est close à 22 heures et 10 minutes.

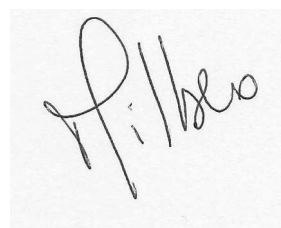
Fait à GARLAN le 30 juillet 2019

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul Tanini', with a stylized, flowing script.

Paul TANINI

La secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicole Milbeo', with a stylized, flowing script.

Nicole MILBEO